

Parmi les engagements croissants des entreprises pour la biodiversité, inviter ses salariés à s'engager, et obtenir une certification, sont des démarches qui se développent. Deux exemples, parmi tant d'autres, qui n'ont d'autres valeurs que d'illustrer la chose. L'AFB, dans sa mission d'animation du dispositif d'engagement des acteurs à la Stratégie nationale biodiversité (SNB), engage en 2018 la réflexion pour un nouveau dispositif qui sera dédié aux entreprises. Elle organisera en fin d'année le second forum « biodiversité et économie ».

## La certification, une urgence écologique et économique

Certaines grandes entreprises françaises entendent désormais faire savoir qu'elles contribuent à la préservation de la biodiversité. Guerlain et la société autoroutière Sanef figurent ainsi parmi les premières entreprises à expérimenter une certification proposée depuis peu par Ecocert et qui vise à « valoriser le système de management de la biodiversité des entreprises et des territoires ». La Sanef peut ainsi communiquer sur la mise en place du pâturage extensif, la création de corridors ou encore la plantation de vergers conservatoires sur une partie des 7 000 ha de « dépendances vertes » qui bordent les 2 000 km d'autoroutes

qu'elle gère. L'activité de l'entreprise de parfums était elle, par nature, plus éloignée des enjeux liés à la biodiversité mais elle a soutenu, dans le cadre de la certification, une association de protection de l'abeille noire sur l'île d'Ouessant.

Outre qu'elle constitue un « outil de communication différenciant », la certification « Engagement biodiversité » offre « une méthode pour structurer et positionner l'enjeu biodiversité au cœur de sa stratégie et de son business modèle » ainsi qu'une « solution efficace pour répondre aux exigences réglementaires, aux normes (ISO 14001, ISO 26000) et aux cahiers des charges

clients sur la biodiversité », explique Ecocert. Plusieurs exigences président à son attribution pour trois ans, avec entre autres : « évaluer la dépendance de son organisation à la biodiversité, mesurer son empreinte biodiversité sur son périmètre direct et progressivement dans sa chaîne de valeur, impliquer les parties prenantes, mettre en place un plan d'actions limitant les pressions de son organisation sur les écosystèmes. » • **Christophe Tréhet**, d'après Novethic, [www.novethic.fr](http://www.novethic.fr)

### EN SAVOIR PLUS

[ecocert.com](http://ecocert.com)

## Aéroports, découvrir la biodiversité dans son quotidien professionnel

« Impliquer sur leur lieu de travail ceux qui ne sont pas en prise directe avec l'écologie et leur montrer qu'ils peuvent agir », voilà ainsi résumée par son directeur, Roland Seitre, l'action de « Hop ! Biodiversité » qui agit en faveur de la biodiversité dans les espaces aéroportuaires. Créée en 2015 par la compagnie aérienne Hop ! Air France en partenariat avec la direction générale de l'Aviation civile et le Muséum national d'histoire naturelle de Paris, elle regroupe des compagnies ainsi que la plupart des aéroports français. En adoptant des protocoles de science participative, « Hop ! Biodiversité » fait participer les personnels des aéroports aux inventaires et suivis des espèces.

Contrôleurs aériens, chargés de l'entretien des espaces ou encore cadres des aires aéronautiques peuvent une fois l'an, sur la base du volontariat et en petits groupes, prendre part à des comptages. Des visites collectives (25 personnes) sont également organisées afin de faire découvrir aux agents la richesse de la biodiversité présente sur les aéroports.

L'association suit de près la qualité et la biodiversité des sols des aéroports, les insectes, les mammifères, oiseaux et plantes que ces sites - de type industriel mais dont les vastes prairies retrouvent avec le temps un fonctionnement semi-naturel - hébergent. Elle transmet ensuite des

préconisations de gestion, qui seront d'autant mieux prises en compte que le personnel s'y est impliqué en amont. • **Christophe Tréhet**



© Biolat/Gaou